

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT HIPPOLYTE

REUNION DU BUREAU DU 16 SEPTEMBRE 2013

Participants : Pères Thierry GALLAY et Hervé CHIAVERINI, Hervé de la CHANONIE, Philippe CHAIGNE, Pierre ROUSSET, excusé Jean Claude DUJARDIN.

- Panneaux d'annonce des horaires de messe : 2 panneaux ont été posés, à l'entrée de Venelles au Logissons et sur la route de Couteron. Peinture de poutres extérieures et protection contre les pigeons : Philippe a vérifié l'offre Negrel et fait une recherche sur les méthodes de protection contre les pigeons. De l'avis des spécialistes l'utilisation des piques collés sur les endroits où les volatiles se posent est la méthode la plus efficace. Proposition d'Auximob de 3000 € à rajouter aux 5000 € de la peinture. La Mairie donne une subvention de 6000 € par l'intermédiaire de l'AD. La subvention a été versée. Philippe prépare les commandes qui seront signées du Père GALLAY représentant l'AD. Projets d'aménagement du parvis présenté par les Services Techniques (M. Guasch), inclus le sol sous l'auvent. Accord donné par le père Thierry. Travaux débuteront le 7 ou le 14 octobre.
- Déclaration de dégât des eaux dans l'ancienne sacristie a été faite. Il faudra fournir un devis.
- Volets du presbytère à l'étage ont été refaits et peints par Ph. ROBET. Bravo et merci !
- Enquête sur les dégâts provoqués par les argiles. Philippe prend contact avec la mairie pour se renseigner sur ce qu'il faut faire pour signaler les nombreux désordres dans les bâtiments de la Paroisse.
- Fenêtre dans la nef de la nouvelle église : trouver une solution pour éviter le vis-à-vis. Peut-être les bandes auto collantes transparente granitées. Ces bandes n'ont pas tenu dans la sacristie mais l'atmosphère est plus sèche. Faire un essai.
- Fenêtre de l'accueil : rideaux Philippe proposera une solution à Renée MAHE.
- Millénaire de Saint Hippolyte : Guy Jean ABEL prépare une célébration et l'Association n'interviendra que lorsque tout sera au point. Le Père GALLAY suit l'affaire.
- Décoration du mur extérieur de l'accueil. Pas de décision prise mais le Père GALLAY est partisan de quelque chose de très simple et dépouillé qui précise bien qu'il s'agit d'une église catholique. Il réfléchit également à la décoration du chœur. Dans ce domaine, il est bien évident que l'association prête son concours pour la réalisation mais ne prend pas part à la décision.

Pierre ROUSSET
19 septembre 2013